



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Ensemble,
faisons grandir
la France**

ENSAH

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

Montpellier, le 21 juin 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

DENSITÉ REPENSÉE, JARDINS SUSPENDUS, PASSERELLES, MATÉRIAUX RÉSILIENTS, VÉGÉTALISATION, QUELQUES EXEMPLES DES PROPOSITIONS FAITES PAR LES ÉTUDIANTS EN ARCHITECTURE A L'OCCASION DU CONCOURS SUR LE LOGEMENT COLLECTIF ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LA CAISSE DES DÉPÔTS.

Mardi 20 juin 2023, un jury composé d'une représentante du conseil régional Occitanie de l'Ordre des architectes, de Maryse Faye, élue à la métropole en charge de l'urbanisme durable et la maîtrise foncière ainsi que du Responsable du service aménagement Est et Nord de la métropole, ont auditionné dix projets d'étudiants en architecture qui avaient travaillé ce semestre sur le logement collectif et sur implantation dans le quartier du Plan des Quatre Seigneurs à Montpellier.

Une première sélection de 10 projets a été présentée devant le jury et les étudiants par équipe ont pu exposer comment ils envisageaient dans le quartier, la création de logements collectifs, en portant attention au confort thermique, à la vie du quartier, à l'ambiance.

La qualité des projets, la prise en compte des impacts environnementaux et l'invention d'options innovantes ont été salués par le jury qui a tenu à féliciter toutes les équipes pour l'excellence et le travail fourni notamment dans la réalisation des maquettes. Cette attention aux détails et la finesse de la réalisation sont à relever.

Quatre projets ont été distingués grâce au soutien de la Caisse des dépôts.

-Le prix de l'esthétique et du design qui récompensait un aménagement beau, pratique et innovant, ainsi qu'une bonne insertion paysagère, a été attribué à Louise Lahilade et Romane Casano.

-Le prix du lien social qui repensait l'idée de place du village et la possibilité de se rencontrer tout en préservait l'intimité a été attribué à Lilou Antonelli et Lucas Damie.

-Le prix de la qualité environnementale qui distinguait le projet prenant en compte ce facteur, et notamment dans le processus de construction et d'attention aux usages a été attribué à Naïs Bœuf et Rémy Defillon.

-Le prix de la qualité de vie qui distinguait le projet prenant en compte les facteurs santé, la lutte contre les nuisances sonores, l'accessibilité pour les personnes en perte d'autonomie, a été attribué à Laetitia Ejany et Iacha Perget.